

Compte-rendu de la conférence téléphonique de mardi 21 avril.
8ème conférence qui a duré 2 heures.

Mme Font nous a présenté le plan de continuation pour les SIP, pour la période de campagne IR en confinement. 29 personnes sont présentes et 31 en télétravail. (8 pour le SIP LMNE, 8 pour le SIP LMSO, 5 SIP LA FLÈCHE, 5 SIP MAMERS ET 2 pour ST CALAIS).

Elle a insisté sur le respect des distanciations sociales, 1 par marguerite, avec une montée en charge du nombre d'agents toujours en respectant les distances. Elle a aussi rappelé les mesures sanitaires et nous lui avons fait part des solutions de nettoyage qui nous paraissent insuffisantes. Les agents de ménages berkani vont être dotés de masques et gants. ONET va être contacté pour la même chose. La médecin a demandé que la moquette posée au CDC soit nettoyée une fois par semaine avec un nettoyeur vapeur et non pas une fois par an. (voilà pourquoi nous avons émis des doutes lors de la pose de cette moquette, souvenez vous !). Les sols des autres services seraient toujours nettoyés une fois par semaine. (ce dont je doute aussi !)

En ce qui concerne la formation IR, tout a été publié sur Ulysse 72 et envoyé par mail à tous les agents des SIP. Ceux de St Calais et les encadrant de Mamers ont eu une audio conférence de présentation. La direction n'est pas en mesure de dire si la e-formation ouverte à tous les agents a été suivie, notamment par les agents des SIP.

Un planning téléphonique a été élaborée dans les trésoreries mixte pour répondre en présentiel aux appels. Pour les SIP, 10 téléphones vont être distribués à 10 télétravailleurs pour qu'ils puissent répondre à certains courriels ou aux questions en seconde main.

Pour l'instant la date du 11 mai n'est pas sûre. Le préfet ne sait pas si le RIA rouvrira dès cette date et sous quelles conditions. Deux prototypes de plexiglas vont arriver en fin de semaine. Toutes les poses devraient être terminées pour le 11 mai.

En ce qui concerne l'ordonnance "congés", Mme Font l'a faite publiée sur Ulysse 72 rubrique Covid. 10 jours de congés devraient être ponctionnés, proratisés en fonction des jours en présentiel. Mme Font attend des instructions précises pour communiquer vers tous les agents.

J'ai rappelé les revendications CGT : pas d'application de l'ordonnance en raison de la double peine que les agents subissent. Ce n'est pas leur faute s'ils ne peuvent aller au bureau soit parce qu'ils gardent leurs enfants, soit parce qu'ils appartiennent aux personnels dit fragile et ont une attestation du médecin de prévention en ce sens, soit qu'il n'ont pas un travail "essentiel" (donc hors PCA) .

Mme Font a rappelé que les agents qui sont en ASA pour ces 3 motifs ne doivent pas se rendre au travail, qu'ils ne doivent pas non plus demander à leur chef de service une attestation de circulation pour y retourner et que les chefs de service ne doivent pas en distribuer en dehors de personnels prévus sur les planning du PCA.

- Aujourd'hui 155 agents étaient au bureau, 113 en télétravail (y compris travail à domicile) 345 en autorisation D'ABSENCE (don't 53 en garde enfants et 53 agents "fragiles") et 31 en arrêt maladie et divers motifs.

Tout le monde peut consulter Ulysse et Ulysse72 via le portail DGFIP en mettant ses identifiant et mot de passe de la boîte mail.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [COVID-19](#)



- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
